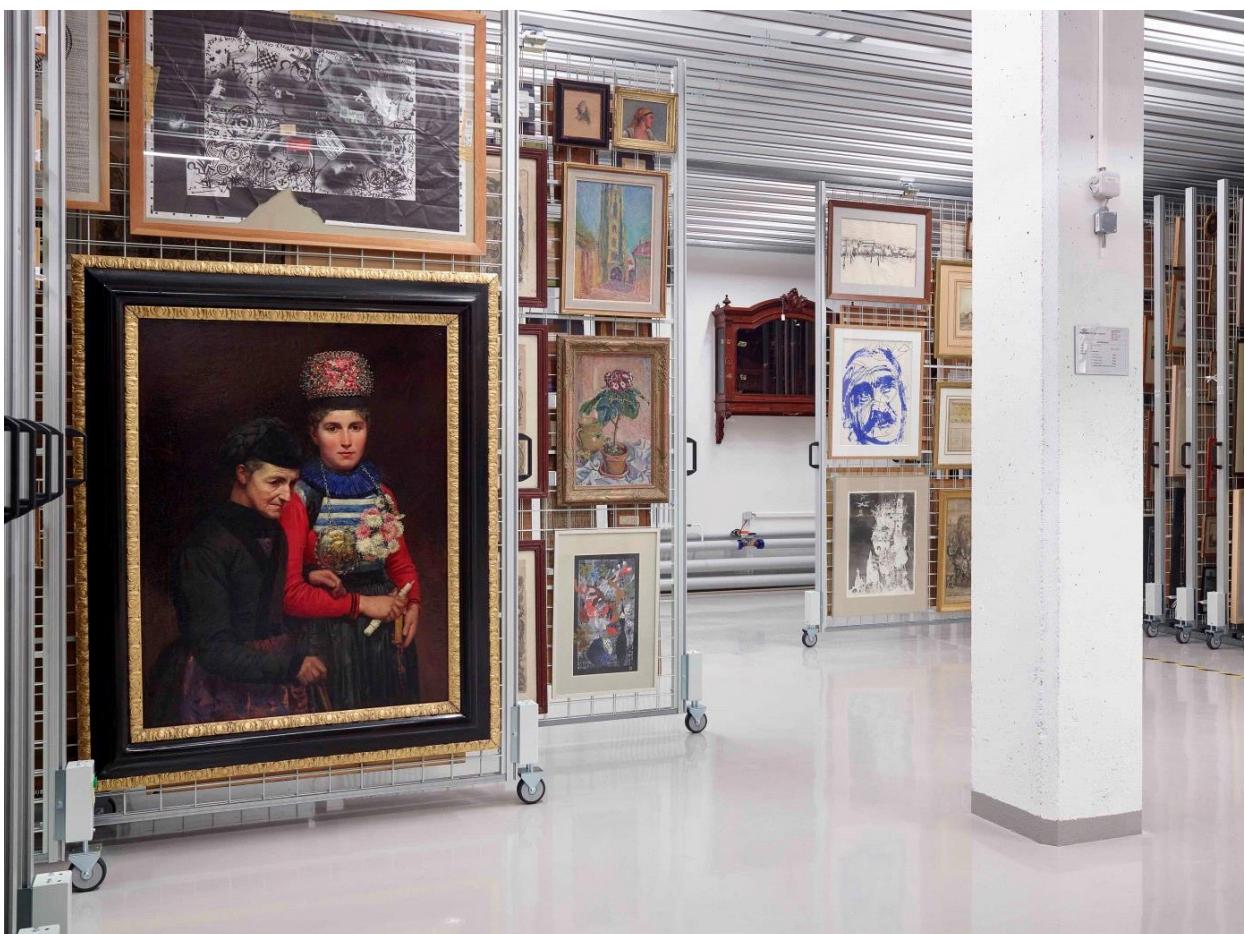


DOSSIER DE PRESSE



**INVENTAIRE & NOUVELLE RÉSERVE DU
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE FRIBOURG
AUX DAILLETTES**

**UN OUTIL PERFORMANT DE VALORISATION
DES COLLECTIONS**

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE FRIBOURG

Sommaire

1. Communiqué
2. Inventaire et contrôle des objets
3. Planification et réalisation de la nouvelle réserve
4. Déménagement des collections
5. Des progrès grâce à la nouvelle centrale
6. L'intérêt des musées suisses
7. E-Collection MAHF
8. Concept de collection

1. Communiqué

Un outil performant de valorisation des collections

«Pour la première fois en deux siècles d'existence, le Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF) dispose d'une connaissance exhaustive de ses collections», se réjouit Verena Villiger, directrice du MAHF. L'opération d'inventaire et de conservation des collections du MAHF, ainsi que leur installation dans une réserve unique, ouvre de nouvelles perspectives de recherches comme de mise en valeur des 48'000 objets qui documentent l'histoire fribourgeoise et l'évolution des arts dans le canton de Fribourg.

Depuis fin août 2015 et jusqu'au mois dernier, cette réserve centrale mise à disposition par l'Etat dans un bâtiment du quartier des Daillettes à Fribourg, a accueilli progressivement tous les trésors non-exposés du MAHF, auparavant éparpillés dans une trentaine de lieux. Les locaux, d'une surface utile de 2600 mètres carrés, sont climatisés et sécurisés. Ils permettront de conserver et de gérer les œuvres dans des conditions professionnelles et durables.

«Nous connaissons les points forts de notre collection, mais moins ses lacunes», admet Verena Villiger. Un «concept de collection», demandé par l'Etat, permettra d'orienter les futures acquisitions, selon l'offre du marché de l'art et des donations.

La fin de l'opération d'inventaire et de conservation des collections du MAHF – un modèle au niveau suisse – donne un nouvel élan à des projets de recherche, grâce à un accès facilité aux objets dans la nouvelle réserve et aux données approfondies de l'inventaire électronique. De futurs projets de recherche, concernant par exemple le mobilier fribourgeois, le peintre et dessinateur François Bonnet ou les travaux de couvent, pourront grandement profiter de ces améliorations.

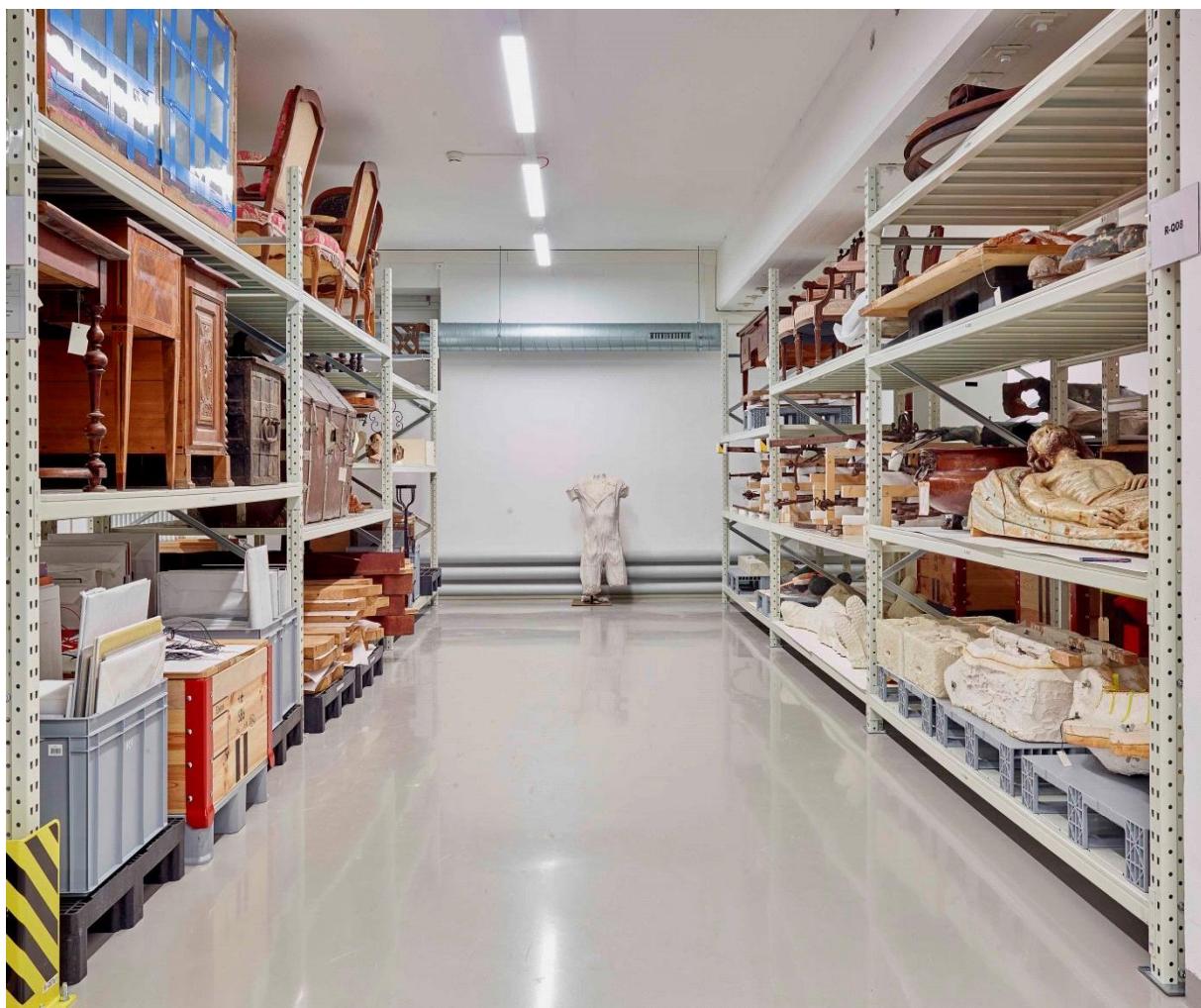
2. Inventaire et contrôle des objets

De 2008 à 2013, le MAHF a mené une opération de grande envergure, soit le ré-inventaire complet de toutes ses collections. Trois personnes ont été engagées à cet effet (160%), dont David Bourceraud, véritable cheville ouvrière du projet. Une série de spécialistes externes, mandatés selon les besoins, ainsi qu'une bonne partie de l'équipe du MAHF (restaurateurs, collaborateurs scientifiques, photographes, conservateurs, techniciens) ont procédé à cet inventaire en utilisant le système de gestion MuseumPlus, un système de référence adopté par 850 institutions muséales au niveau international.

Certains lots, comme le fonds du Musée industriel disparu au milieu du XX^e siècle, n'avaient encore jamais été inventoriés. «L'inventaire a également permis de faire réapparaître de nombreux œuvres et objets», relève Stephan Gasser, conservateur du MAHF. Par exemple un sarcophage d'enfant égyptien, une coupe à couvercle en ivoire et son étui en cuir ou un calice, une patène et un ciboire en verre, ensemble unique par son matériel. Les collaborateurs ont vérifié les données des objets déjà

inventoriés – soit la moitié de la collection du musée – et les ont introduites dans le système MuseumPlus. Toutes les œuvres et pièces qui n'avaient pas encore été répertoriées ont été photographiées, marquées et intégrées dans l'inventaire.

Grâce au nouvel inventaire, le MAHF dispose aujourd'hui d'une connaissance exhaustive de sa collection, qui rassemble des œuvres d'art et des objets historiques en provenance du canton ou en rapport avec lui. Cette collection foncièrement autochtone renferme cependant quelques ensembles de valeur internationale: le sépulcre pascal du couvent de la Maigrauge, les panneaux de retables peints de Hans Fries, la statuaire du gothique tardif, les tableaux et sculptures de Marcello et de ses amis (XIX^e siècle), ou encore les œuvres des plasticiens Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle.



3. Planification et réalisation de la nouvelle réserve

La Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) a reconnu le besoin du MAHF de réunir ses collections éparpillées dans une trentaine de sites, comme le grenier de l'hôtel Ratzé, une aile du couvent de la Visitation ou encore la

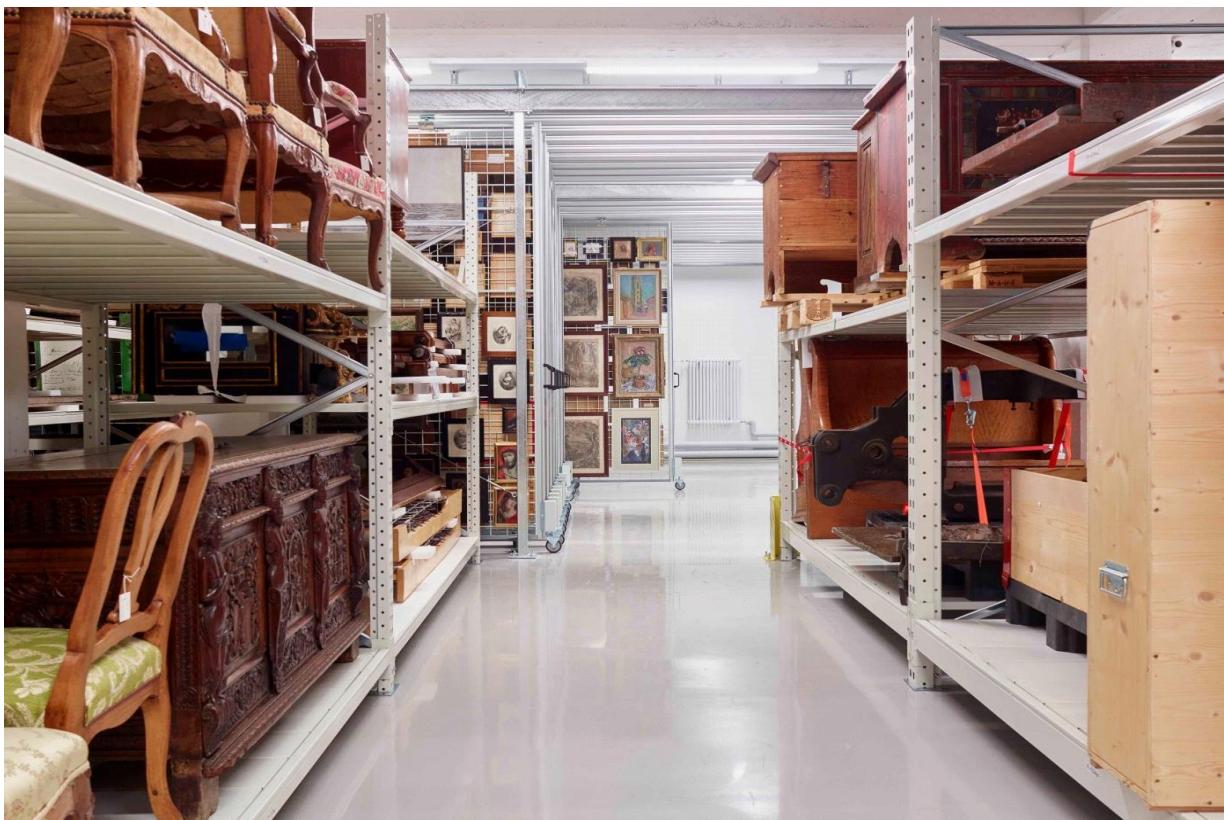
Tour Rouge, qui ne répondaient plus aux exigences de conservation de biens culturels.

En 2007, le Conseil d'Etat approuvait le concept appelé «Opération d'inventaire et de conservation des collections du MAHF» et son financement : 1,5 million de francs pour le nouvel inventaire, 7,5 millions pour la nouvelle réserve centrale et son équipement et 330'000 francs pour le déménagement des collections, des montants qui ont été respectés. Le concept s'est concrétisé par la mise à disposition du MAHF d'une surface utilisable de 2600 mètres carrés, dans un bâtiment de l'Etat sis dans le quartier des Daillettes, à Fribourg.

L'aménagement d'une réserve pour œuvres d'art et objets du patrimoine est complexe. Le Service des bâtiments de l'Etat de Fribourg ainsi que l'équipe du MAHF emmené par le restaurateur d'art Claude Breidenbach, maître d'œuvre du déménagement, ont pu compter sur l'expérience précieuse du Musée national suisse.

Les locaux de la nouvelle réserve, répartis en huit espaces, ont été dotés d'une installation de climatisation qui maintient une hygrométrie de 50% et une température approchant les 20 degrés en permanence, des conditions moyennes qui conviennent à tous les objets. Toutes les salles ont été munies de détecteurs de feu et d'eau ainsi que d'un dispositif de contrôle d'accès.

Pour ranger les œuvres d'art de manière compacte mais néanmoins facilement accessible, le MAHF a choisi le système d'armoires sur châssis mobile Compactus, ainsi que des étagères en acier thermolaqué de différentes profondeurs, avec des grilles, des tiroirs et des casiers, en fonction des objets à y déposer. Les sculptures sont alignées sur les étagères et fixées contre une grille. Les tableaux sont accrochés à des grilles coulissantes, tandis que les textiles sont rangés dans des boîtes. Les armes ont leur propre réserve sécurisée. Toutes les étagères et leurs subdivisions portent un numéro répertorié dans le système MuseumPlus.



4. Déménagement des collections

De nombreux objets, à l'exemple de la collection de sculptures polychromes du Moyen Age, qui risquaient de perdre leur peinture, ont dû faire l'objet d'une préparation en vue de leur déménagement. Au cours de stages de conservation, des étudiants en conservation-restauration ont dans un premier temps dépoussiéré toutes les œuvres, puis ont consolidé provisoirement les pièces pour les préparer à l'emballage.

Le déménagement proprement dit a occupé en permanence quatre collaborateurs du musée pendant 18 mois. Six à huit hommes du Service de protection des biens culturels ont également prêté main forte pendant plusieurs semaines pour les objets les plus volumineux, comme des éléments d'architecture ou des sculptures en pierre. Progressivement, le contenu de la trentaine d'anciens dépôts du MAHF a pris le chemin des Daillettes, où il a trouvé des conditions de conservation professionnelle et durable.

Fini les écarts de climat des greniers brûlants en été et glacés en hiver. Terminé également les déprédatations causées par des parasites: Les objets en bois ont passé six semaines en quarantaine dans une chambre à azote, afin de détruire les insectes xylophages qu'ils auraient pu abriter. Des pièges à insectes ont de surcroît été installés dans les réserves. Et il ne sera plus possible, comme cela est arrivé à la Tour Rouge, que des souris fassent leur nid dans le rembourrage d'un canapé!

5. Des progrès grâce à la réserve centrale

«Dans la réserve centralisée, la gestion des objets est beaucoup plus simple», souligne la directrice Verena Villiger. Grâce à la banque de données, les

collaborateurs du musée connaissent exactement l'emplacement de chaque objet. Autre avantage, la climatisation des locaux permet d'éviter la dégradation des objets sous les effets des changements de température et d'hygrométrie.

La centralisation des objets après inventaire apporte un énorme avantage dans la connaissance des collections et permet leur valorisation. La recherche d'objets d'une même période ou de même nature est grandement facilitée. «Par exemple, nos projets de recherche liés à l'orfèvrerie fribourgeoise ou aux vitraux du XVI^e au XVIII^e siècle auraient été beaucoup plus faciles à gérer si l'inventaire complet avait déjà été réalisé», remarque le conservateur du MAHF. Parmi les premiers fruits de l'inventaire figure déjà l'exposition «Dress Code» (2013-2014) consacrée au patrimoine vestimentaire fribourgeois du XVI^e au XX^e siècle. De nombreux objets présentés au public au MAHF et au Musée gruérien n'avaient en effet pas encore été répertoriés et avaient même été considérés comme disparus.

6. L'intérêt des musées suisses

Le Musée d'art et d'histoire Fribourg est avec le Musée national suisse de Zurich une des rares institutions de Suisse à avoir conduit jusqu'ici un tel projet. Une démarche qui intéresse déjà d'autres musées, dont le Musée historique de Berne (HMB), qui est venu à Fribourg se documenter sur les différentes étapes qui ont conduit au succès du nouvel inventaire et de l'aménagement de la réserve centrale. Les Musées d'art et d'histoire de Genève, qui réalisent un projet similaire, se sont également montrés intéressés à l'expérience fribourgeoise.



7. E-Collection

Le système de gestion MuseumPlus permet également de rendre la collection accessible en ligne. Actuellement, environ 5000 objets historiques et œuvres d'art du patrimoine fribourgeois ou en rapport avec lui, dont tous ceux présentés dans l'exposition permanente du MAHF et de l'Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle, peuvent être consultés en ligne. Petit à petit, le musée fribourgeois met ainsi sa collection à disposition du public et des chercheurs. Chaque objet est défini sur une fiche succincte qui porte son numéro d'inventaire, son titre, le nom de l'artiste qui l'a réalisé, sa taille et une photo. Le prêt d'œuvres d'art entre institutions muséales est aussi facilité. Les scientifiques trouvent également des indications précieuses qui les incitent ensuite à prendre contact avec le musée. Stephan Gasser cite l'exemple de confrères allemands dont l'attention a été attirée par les outils de maçon et de tailleur de pierre utilisés sur les chantiers gothiques: «Ils nous ont contactés et c'est comme cela que nous avons appris qu'il s'agissait d'outils très importants».

8. Concept de collection

«Nous connaissons les points forts de notre collection, mais moins ses lacunes», admet Verena Villiger. La démarche qui s'est achevée le mois dernier ouvre de nouvelles possibilités de mise en valeur des dizaines de milliers d'objets du musée. D'où l'élaboration d'un «concept de collection» demandé par l'Etat. Il permettra entre autres d'envisager de combler les lacunes de certaines collections, par exemple les instruments de musique ou les témoins de l'histoire et du quotidien de la période du XIX^e au XXI^e siècle, selon l'offre du marché de l'art ou des donations.⁹

Le dossier de presse et les photos sont disponibles sur le site du MAHF (onglet presse).

Information aux médias :

Stephan Gasser, conservateur au MAHF, Tél.: 026 305 51 65 / e-mail: stephan.gasser@fr.ch
Claudine Dubois, attachée de presse du MAHF, Tél.: 079 503 51 62 / cldubois@bluewin.ch

Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF), route de Morat 12, 1700 Fribourg, www.mahf.ch